

Clôture des réinscriptions : le vendredi 8 juillet 2011.

ATTENTION : Tout dossier incomplet ou déposé hors délai ne sera pas pris en compte.

DOCUMENTS A FOURNIR :

- Le présent dossier dûment complété et signé
- 2 photos d'identité récentes (nom et prénom de l'élève au verso)
- Courrier motivé pour tout changement de situation (parcours, site, enseignant)
- Fiche de vœux pour le cours de Formation Musicale
- Pour chacun des élèves concernés, le formulaire de réinscription et la fiche d'engagement.
- Un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois ou un échéancier annuel : photocopie facture soit LOYER, EDF, EAU, ou TÉLÉPHONE FIXE (portable exclu).

En cas d'hébergement : fournir un justificatif de domicile de l'hébergeant ainsi qu'une attestation sur l'honneur signée par ses soins.

- Pour justifier sa qualité de « non imposable » (3) : se munir de **l'original et d'une photocopie de l'avis de non imposition** des parents ou de l'élève sur les revenus de **l'année 2009**.

	Pièces à fournir obligatoirement
<input type="checkbox"/> Étudiants étrangers	<input type="checkbox"/> Photocopie du titre de séjour en cours de validité <input type="checkbox"/> Photocopie du visa <input type="checkbox"/> Photocopie d'un certificat européen de langue pour le français (niveaux B2 ou C1 minimum)

Si vous êtes concernés par les documents ci-dessous, veillez à les fournir ultérieurement

- Pour justifier sa qualité de « **étudiant** » (université, grandes écoles...) : le justificatif du paiement des droits d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur à fournir avant le **20/12/2011**.
- Un **certificat médical** de non contre-indication, avant la reprise des cours, daté de moins de 3 mois, pour les disciplines suivantes : Danse, Arts du cirque.
- Pour les élèves de **16 à 28 ans révolus** : une photocopie de l'attestation de sécurité sociale couvrant la période du **1^{er} septembre 2011 au 30 juin 2012**.

RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

Nom et Prénom chef de famille		Nom du payeur si différent	
Nom et Prénom élève		<input type="checkbox"/>	Carte de l'élève ou de l'étudiant
Nom et Prénom élève		<input type="checkbox"/>	Carte de l'élève ou de l'étudiant
Nom et Prénom élève		<input type="checkbox"/>	Carte de l'élève ou de l'étudiant
Nom et Prénom élève		<input type="checkbox"/>	Carte de l'élève ou de l'étudiant
Nom et Prénom élève		<input type="checkbox"/>	Carte de l'élève ou de l'étudiant
Nom et Prénom élève		<input type="checkbox"/>	Carte de l'élève ou de l'étudiant

Enregistré le : ____ / ____ / 2011 Par l'agent : _____ Site de : _____

Montant réglé : _____ € par chèque par C.B. en espèces par prélèvement

Codes socio-professionnel à renseigner sur le dossier joint					
10	Agriculteurs exploitants	46	Professions intermédiaires adm. et commerciales des entreprises	66	Ouvriers non qualifiés
21	Artisans	47	Techniciens	69	Ouvriers agricoles
22	Commerçants et assimilés	48	Contremaîtres, agents de maîtrise	71	Anciens agriculteurs exploitants
23	Chefs d'entreprise	51	Employés de la fonction publique	72	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
31	Professions libérales et assimilées	54	Employés administratifs d'entreprise	73	Anciens cadres et professions intermédiaires
32	Cadres de la fonction publique, prof. intellectuelles et artistiques	55	Employés de commerce	76	Anciens employés et ouvriers
36	Cadres d'entreprise	56	Personnels des services directs aux particuliers	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
41	Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, des fonctions publiques et assimilées	61	Ouvriers qualifiés	82	Inactifs divers (autre que retraités)

DROITS ANNUELS D'INSCRIPTIONS ANNÉE SCOLAIRE 2011/2012

TOUS CURSUS MATIÈRE PRINCIPALE (1)	RÉSIDENTS TPM (2)		RÉSIDENTS hors TPM				ÉVALUATION DES SOMMES DUES	
		Tarif NI (3)	VAR		HORS VAR		Nb	Total
				Tarif NI (3)		Tarif NI (3)		
FRAIS DE DOSSIER PAR FAMILLE (4) (Non remboursables)	25 €						1	25 €
Tarif 1 ^{er} enfant (aîné de la famille)	150 €	75 €	250 €	125 €	350 €	175 €		
Tarif 2 ^{ème} enfant	120 €	60 €	200 €	100 €	300 €	150 €		
Tarif (par enfant) à partir du 3 ^{ème} enfant	90 €	45 €	180 €	90 €	280 €	160 €		
Tarif ENFANT par discipline supplémentaire Musique, Danse, Théâtre et Arts du Cirque (5)	70 €	35 €	140 €	70 €	200 €	100 €		
Tarif ÉTUDIANT (6) (justificatif obligatoire avant le 20/12/11)	110 €		150 €		175 €			
Tarif ADULTE (7)	220 €	110 €	300 €		350 €			
Tarif ADULTE SPÉCIFIQUE aux élèves en 3 ^{ème} cycle spécialisé, perfectionnement et DEM en cours d'emploi (toutes disciplines)	150 €	75 €	250 €	125 €	350 €	175 €		
Tarif ADULTE par discipline supplémentaire Musique, Danse, Théâtre et Arts du Cirque (5)	120 €	60 €	190 €		235 €			
Tarif par ATELIER DE PRATIQUE COLLECTIVE (8)	70 €		140 €		200 €			
Tarif ATELIER CHANT CHORAL (9)	50 €		100 €		150 €			
DROIT D'ENTRÉE PAR CONCOURS (10)	15 €							

ÉVALUATION DU SOUS TOTAL DÛ PAR LA FAMILLE (Sous réserve des cours suivis de manière effective ou d'éventuelle modification)

(1) Possibilité de suivre des ateliers dans la limite de 2 au maximum, en dehors de la discipline dominante et des matières complémentaires qui la caractérisent. A partir du 3^{ème} atelier, le tarif « atelier de pratique collective » sera appliqué au redevable.

(2) Est considéré comme résident TPM : toute personne dont la résidence principale est située sur le territoire de la communauté d'agglomération, sous réserve de produire un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois : quittances loyer, EDF, gaz, eau, téléphone fixe.

(3) Tarif non imposable : les familles ou, le cas échéant, l'élève majeur fiscalement indépendant, non assujetti (es) à l'impôt sur le revenu (montant net pris en considération avant corrections), pourront bénéficier d'un abattement de 50% sur les tarifs, en fournissant obligatoirement un justificatif du centre des impôts afférent sur les revenus de l'année N – 2 (**soit 2009**).

(4) Frais de dossier (non remboursables), droit payable lors du dépôt du dossier.

(5) Est considéré comme une discipline supplémentaire : toute discipline suivie en sus de celle pratiquée à titre principal (en dehors des matières complémentaires à la discipline dominante) en Musique, Danse, Théâtre et Arts du Cirque.

(6) Est considéré comme étudiant, tout élève inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur (post baccalauréat) justifiant sa qualité d'étudiant par une attestation de paiement d'inscription **AVANT le 20 décembre de l'année scolaire en cours**. Dans le cas contraire, le tarif adulte s'appliquera.

(7) Est considéré comme adulte, tout élève ayant plus de 18 ans au 1^{er} septembre 2011 (**sauf pour les élèves en 3^{ème} cycle spécialisé, en perfectionnement et DEM en cours d'emploi : voir tarif adulte spécifique**).

(8) Tarif par atelier de pratique collective seule EN DEHORS DE TOUTE AUTRE INSCRIPTION ; une liste précisera les cours collectifs qui feront l'objet de cette tarification.

(9) Tarif spécifique à l'atelier de chant choral suivi seul par un élève mineur ou par un adulte.

(10) Concours d'entrée (non remboursable), droit payable lors du dépôt du dossier : paiement des droits par concours.

				Nb	Total
LOCATION INSTRUMENT	1 ^{ère} année	100 €			
	2 ^{ème} année	200 €			
	3 ^{ème} année	280 €			
	4 ^{ème} année	400 €			
	5 ^{ème} année	600 €			
ÉVALUATION DES DROITS DUS PAR LA FAMILLE					

Location d'instrument aux élèves : Des tarifs différents sont proposés jusqu'à la 5^{ème} année (voir conditions contractuelles en sus du tarif applicable). **Au-delà de la 5^{ème}, il n'y a plus de possibilité de location.**

En cas de réorientation : l'élève qui changerait d'instrument, aura la possibilité de bénéficier de l'application du 1^{er} tarif une seule fois au cours de sa scolarité.

En fonction de l'évolution de la morphologie de l'élève : selon le ou les cas, l'élève aura la possibilité de bénéficier de l'application du 1^{er} tarif, une seule fois au cours de sa scolarité.

Le montant de la location est dû pour l'année scolaire : quelque en soit la date de prise d'effet, il ne pourra pas être restitué, même si l'élève renonce en cours d'année scolaire à l'utilisation de l'instrument qu'il a loué.

Toute location fera l'objet de l'établissement d'un contrat de location prévu à cet effet : la durée du contrat de location est limitée à une année scolaire, renouvelable selon les modalités prévues à cet effet, sous réserve de disponibilité du stock d'instruments et de nécessité absolue de procéder par l'administration à une révision complète de l'instrument concerné.

PÔLE OUEST

Site d'Ollioules
☎ 04.94.93.34.11

Site de La Seyne sur mer
☎ 04.94.93.34.44

Site de Saint Mandrier sur mer
☎ 04.94.93.34.36

Site de Six-Fours les plages
☎ 04.94.93.34.46
☎ 04.94.93.34.43

PÔLE CENTRE

Site du Revest les eaux
☎ 04.94.93.34.16

Site de Toulon
☎ 04.94.93.34.56

PÔLE EST

Site de Carqueiranne
☎ 04.94.93.34.71

Site du Pradet
☎ 04.94.93.34.66

Site de La Valette du Var
☎ 04.94.93.34.31
☎ 04.94.93.34.38

Site de La Garde
☎ 04.94.93.34.61
☎ 04.94.93.34.62

Site de Hyères
☎ 04.94.93.34.77
☎ 04.94.93.34.76